

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Portail Droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)	Jury par défaut	Tous les candidats	140	944	934	934	112

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	738	731	731	89	79,5 %
			Masculin	206	203	203	23	20,5 %
			Total	944	934	934	112	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	10	10	0	0 %
				Sans mention	241	241	241	37	42,5 %
				AB	284	284	284	24	27,6 %
				B	183	183	183	18	20,7 %
				TB	56	56	56	8	9,2 %
				TBF	5	5	5	0	0 %
				Total	779	779	779	87	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	6	0	0 %
				Sans mention	58	58	58	10	52,6 %
				AB	41	41	41	8	42,1 %
				B	17	17	17	1	5,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	123	123	123	19	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	3	3	3	1	20 %
				AB	6	6	6	0	0 %
				B	15	15	15	3	60 %
				TB	2	2	2	1	20 %
				Total	27	27	27	5	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0
			AB		7	2	2	0	
			B		1	1	1	0	
			Total		13	3	3	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	0 %
				AB	1	1	1	1	100 %
				Total	2	2	2	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	814	814	814	84	75 %
			En réorientation	66	59	59	9	8 %
			Non scolarisés	38	38	38	11	9,8 %
			Scolarité étrangère	18	16	16	6	5,4 %
			Autres	8	7	7	2	1,8 %
			Total	944	934	934	112	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	268	268	268	27
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	80	80	80	10

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	67	67	67	10
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	54	54	54	7
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	53	53	53	4
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	37	37	37	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Autres doublettes	189	189	189	21	
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	52	52	52	8	
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	33	33	33	4	
			Autres doublettes	32	32	32	4	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	35,8 %	35,8 %	35,8 %	33,8 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	10,7 %	10,7 %	10,7 %	12,5 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9 %	9 %	9 %	12,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	7,2 %	7,2 %	7,2 %	8,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,1 %	7,1 %	7,1 %	5 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,9 %	4,9 %	4,9 %	1,3 %
		Autres doublettes	25,3 %	25,3 %	25,3 %	26,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers-Campus de Cholet - Licence - Droit (27727)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	44,4 %	44,4 %	44,4 %	50 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	28,2 %	28,2 %	28,2 %	25 %
		Autres doublettes	27,4 %	27,4 %	27,4 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les matières qui nécessitent les capacités rédactionnelles les plus importantes (français, histoire, géographie, etc...)	Notes de première et terminale. Notes aux épreuves anticipées du bac de français	Essentiel
	Et également dans les matières dominantes dans le profil des candidats.	Notes de première et terminale. Notes aux épreuves anticipées du bac de français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités rédactionnelles, d'expression, de synthèse et d'analyse.	Bulletins de première et terminale (Notes et Appréciations des enseignants). Notes aux épreuves anticipées du bac de français. Fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Ouverture au monde, intérêt pour l'actualité	Lettre motivation. Appréciations de la fiche avenir. Appréciations des enseignants.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité et orthographe du projet de formation. Connaissance de la formation et ses débouchés.	Lettre de motivation. Appréciations de la fiche avenir.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Présence ou non d'engagements citoyens.	Implication dans des activités citoyennes. Cohérence avec le parcours envisagé.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En licence de droit, les vœux des candidats ont été étudiés de manière algorithmique avec un contrôle a posteriori des enseignants-chercheurs selon des critères définis collectivement par la Commission d'examen des vœux. Les choix des matières de spécialités ne sont pas discriminants. Néanmoins, un très bon niveau général est attendu ainsi qu'une très bonne expression écrite.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La licence de droit de Cholet est moins demandée que celle d'Angers et permet à des candidats de moins bon niveau de passer la liste d'attente et d'être acceptés en L1. Néanmoins, la maquette d'enseignement est la même et le niveau d'exigence est similaire. Le travail personnel sera déterminant pour réussir.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers-

Campus de Cholet